

Schéma d'adaptation de l'annexe I de l'arrêté du 29/6/2006 aux modifications apportée par la commission nationale de l'informatique et des libertés au formulaire de déclaration normale ce à compter de juillet 2006.

L'adresse de téléchargement du formulaire devient :

http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/declarer/teleprocedures/formulaires/Formulaire_DN.pdf

L'ordre des rubriques a été modifié de la façon suivante :

5 est déplacée en 6, 6 en 7, 7 en 5, 9 en 8, 13 en 9, 14 en 15.

Les annexes prévues par la précédente version du formulaire de déclaration sont supprimées. Les informations relatives à la finalité principale et fonction du traitement, proposées pour y figurer, peuvent être reprises dans la nouvelle rubrique 6 ; de même, celles relatives aux mesures prises pour faciliter l'exercice du droit d'accès, permettent de renseigner les nouvelles rubriques 13 et 14. Les nouvelles annexes (transfert de données hors UE, échanges de données, sécurités) sont prévues en cas de réponse affirmatives aux nouvelles rubriques 7 ou 9.